

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 04 Février 2015

INVESTISSEMENTS

13 - TRAVAUX RESEAUX

13.2 - Convention 2014-895 de co-maîtrise d'ouvrage Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine / Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM), complément au titre de l'année 2015. Approbation de l'avenant 1.

L'an deux mille quinze, le quatre février à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, DEL BORRELLO, GRASS, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, MM. MOUDENC, RAYNAL, TRAUTMANN, MME. TRAVAL-MICHELET.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. KELLER.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM .BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etaient présents :

MME. ROUCHON, M. SUAUD.

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération du 05 novembre 2014, la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM) et le Syndicat Mixte des Transports de l'Agglomération Toulousaine (SMTC) ont adopté le principe d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la période 2015-2020 définissant des programmes d'aménagements de voirie, les modalités de co-réalisation et de co-répartition des prestations relevant des travaux soumis à cette convention et le remboursement des prestations exécutées par la CAM pour le compte du SMTC.

L'article 8 de la convention prévoit que le programme des travaux pour chaque exercice budgétaire doit faire l'objet d'un avenant.

Aussi, il est nécessaire, afin de définir le programme des travaux pour l'année 2015 d'élaborer un avenant.

Les postes principaux du programme des travaux sont le Plan Annuel des Services, la mise en accessibilité des quais de bus, les aménagements pour favoriser les évolutions des bus et la mise à niveau du réseau consécutif à des aménagements urbains.

Le montant estimé du programme des travaux pour l'année 2015 est de 520 833 € HT soit 625 000 € TTC, à la charge du SMTC.

Certains travaux pourraient se prolonger sur l'année 2016, reportant d'autant le remboursement des prestations réceptionnées au budget 2016.

L'inscription budgétaire pour 2015 est de 500 000€HT.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver les termes de cet avenant, d'en autoriser sa signature ainsi que la dépense correspondante.

*
* *

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

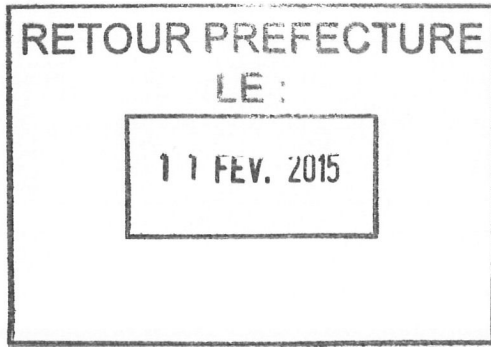
ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant 1 à la convention 2014-895.

ARTICLE 2 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président du SMTC à signer ledit avenant.

ARTICLE 4 : DIT que les dépenses liées à cette convention figurent aux budgets 2015 et suivants.

ARTICLE 5 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

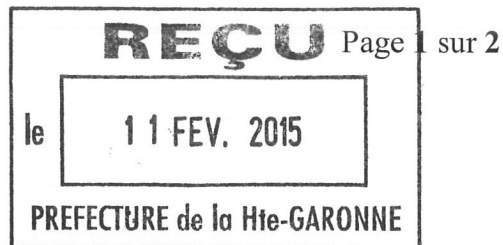


Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel Lattes", written over a horizontal line.

Jean-Michel LATTES



Avenant n°1 à la
CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE
TISSEO SMTc / COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN
NUMERO : 2014-895

REALISATION DES AMENAGEMENTS AU BENEFICE DES USAGERS
DU RESEAU DE SURFACE DE TISSEO

ENTRE

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine représenté par son président, dûment autorisé par délibération du Comité Syndical D.2015.02.04.13.2 en date du 04 février 2015

Désigné ci-après par les mots **le SMTc**,

D'UNE PART,

ET

La Communauté d'agglomération du Muretain, représentée par Monsieur le Président, dûment autorisé par délibération du Bureau en date du XXXXXXXXXXXXXXXX

Désignée ci-après par les termes « CAM »

D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

EXPOSE

L'adaptation du réseau de bus, l'amélioration de l'accessibilité et de la régularité des lignes de bus, la création de nouvelles lignes nécessitent la réalisation d'aménagements de voirie.

Dans le souci d'assurer une pleine efficacité aux règlements de voirie et de garantir la bonne exécution des travaux :

Le SMTc et la CAM, garants de la conservation du domaine public, peuvent assurer conjointement la maîtrise d'ouvrage et/ou la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des différentes prestations relevant des aménagements de voirie pour le réseau bus, objets de la présente convention.

Dans ce contexte, la Communauté d'agglomération du Muretain (CAM) et le Syndicat Mixte des Transports de l'Agglomération Toulousaine (SMTC) ont adopté par délibération du Conseil Syndical en date du 05 novembre 2014 le principe d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage co-maîtrise d'ouvrage pour la période 2015-2020.

Les modalités de coréalisation et de co-répartition des prestations relevant des travaux soumis à cette convention et le remboursement des prestations exécutées par la CAM pour le compte du SMTC sont définies dans la convention 2014-895.

L'article 8 de ladite convention prévoit que le programme des travaux pour chaque exercice budgétaire doit faire l'objet d'un avenant.

Aussi, le présent avenant n°1 définit le programme d'aménagement de voirie pour l'année 2015.

En conséquence, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant définit le programme d'aménagement de l'année 2015.

ARTICLE 2 : PROGRAMME ET ESTIMATION FINANCIERE

Le programme complet est fourni en annexe. L'estimation financière globale est fixée à environ 625 000 € TTC, à la charge du SMTC

Fait à Toulouse, en cinq exemplaires originaux le 04 février 2015

Pour la CAM

Pour le SMTC,

Le Président

Le Président

**André MANDEMENT
LATTES**

Jean-Michel

AMENAGEMENTS DE VOIRIE ET MISE EN ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRETS AU PROFIT DU RESEAU BUS URBAIN

PROGRAMME DES TRAVAUX 2015 ANNEXES A LA CONVENTION

Date de mise à jour du présent tableau : mercredi 4 février 2015

IDENTIFICATION DE LA DEMANDE					OBJET DE LA DEMANDE					ETUDES				TRAVAUX		SUIVI FINANCIER						
N° arrêt	N° de ligne	Nom de l'arrêt	Adresse	Commune	N° affaire	Nature des travaux	Intra Urb	Mob Urb	Demandeur	Famille	Date demande	Estimations	Débuté	Validé CAM	Validé Trseo	Planifié	En cours	Réalisé	Estimé	Engagé	Facturé	Réalisé
	47		26 route de la clef	Portet	PSG1204	Mise aux normes d'un ralentisseur	DM		DM	MIS	10/03/10	10 000	2013			2014						
		49 ZI Bois vert 1	Av de la saudrune	Portet	PSG1104	Mise aux normes PMR de l'arrêt	DM		DM	MIS	01/01/13	10 000				2014						
		49 ZI Bois vert 1	Av de la saudrune	Portet	PSG1104	Mise aux normes PMR de l'arrêt	DM		DM	MIS	01/01/13	10 000	2012			2014						
		49 ZI Bois vert 2	Av de la saudrune	Portet	PSG1104	Mise aux normes PMR de l'arrêt	DM		DM	MIS	01/01/13	10 000	2012			2014						
		49 ZI Bois vert 2	Av de la saudrune	Portet	PSG1104	Mise aux normes PMR de l'arrêt	DM		DM	MIS	01/01/13	10 000	2012			2014						
		49 ZI Bois vert 3	Av de la saudrune	Portet	PSG1104	Mise aux normes PMR de l'arrêt	DM		DM	MIS	01/01/13	10 000	2012			2014						
		49 ZI Bois vert 3	Av de la saudrune	Portet	PSG1104	Mise aux normes PMR de l'arrêt	DM		DM	MIS	01/01/13	10 000	2012			2014						
	117		Bld de l'Europe	Portet		Création d'un arrêt	DM		DM	PAS	01/12/13	10 000	Oui									
	49	Quart	Av de Palarin	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	49	Quart	Av de Palarin	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	49	Cerisiers	Chemin de cote Goubard	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	49	Cerisiers	Chemin de cote Goubard	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	49	Courties	Bld de Courties	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	49	Courties	Bld de Courties	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	49	ZI Courties	Bld de Courties	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	47		Allée des sports	Portet		Mise aux normes d'un ralentisseur	DEMIBT		DEMIBT	VDR	01/12/14	7 000										
	47		Ancienne route Impériale	Portet		Mise aux normes d'un ralentisseur	DEMIBT		DEMIBT	VDR	01/12/14	7 000										
	47		Avenue des Bosquets	Portet		Mise aux normes d'un ralentisseur	DEMIBT		DEMIBT	VDR	01/12/14	7 000										
	47		Rue de la poste	Portet		Mise aux normes d'un ralentisseur	DEMIBT		DEMIBT	VDR	01/12/14	7 000										
	47		Rue des écoles	Portet		Mise aux normes d'un ralentisseur	DEMIBT		DEMIBT	VDR	01/12/14	7 000										
	47		Pradelle Route de Lou Verdai	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	47		Sagnieu Av de Palarin	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
11510	50		Pyrenées Ancienne Route Impériale	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
11511	50		Pyrenées Ancienne Route Impériale	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	50		Voie Impériale Ancienne route Impériale	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	50		Voie Impériale Ancienne route Impériale	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	50		Clémenceau Ancienne route Impériale	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	50		Clémenceau Ancienne route Impériale	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	50		Gauguin Ancienne route Impériale	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	50		Gauguin Ancienne route Impériale	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	50		Desiré Rue Desiré	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	50		Desiré Rue Desiré	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	50		CC Portet 1 Av des Palanques	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	50		CC Portet 1 Av des Palanques	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	50		Palanques Av des Palanques	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										
	50		Palanques Av des Palanques	Portet		Création d'un quel	DI		SDA	SDA	01/12/14	10 000										

CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE TISSEO – SMTC / COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN

AMENAGEMENTS DE VOIRIE ET MISE EN ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRETS AU PROFIT DU RESEAU BUS URBAIN

PROGRAMME DES TRAVAUX 2015 ANNEXES A LA CONVENTION

Date de mise à jour du présent tableau : mercredi 4 février 2015

IDENTIFICATION DE LA DEMANDE										OBJET DE LA DEMANDE				ETUDES			TRAVAUX			SUIVI FINANCIER				
N° arrêt	N° de ligne	Nom de l'arrêt	Adresse	Commune	N° affaire	Nature des travaux	Infra	Mob	Demandeur	Famille	Date demande	Estimations	Debuté	Validé CAM	Validé Tisseo	Planifié	En cours	Réalisé	Réceptionné	Estimé	Engagé	Facturé	Réalisé	
20	58	Gros Blancher Gros Blanche	65 Route de Muret 60 Route de Pauzet	Eauxes Eauxes		Création d'un quai Création d'un quai			TSM TSM	PFS PFS	01/12/14 01/12/14	10 000 10 000 20 000												
20390	58	COLLEGE BETANCE		Muret		Mise aux normes PMR de l'arrêt			DI	SDA	09/01/12	20 000		Oui	Oui	Oui								
20321	58	DOUZANS		Muret	MUR1120	Mise aux normes PMR de l'arrêt			SP	SDA	09/01/12	10 000		Oui	Oui	Oui								
20330	58	DOUZANS		Muret	MUR1120	Mise aux normes PMR de l'arrêt			SP	SDA	09/01/12	10 000		Oui	Oui	Oui								
13151	58	MURET LYCEE	Rue Pierre Aragon	Muret		Mise aux normes PMR de l'arrêt			DI	SDA	09/01/12	60 000		Oui	Oui	Oui								
13133	58	NIEL		Muret	MUR1220	Mise aux normes PMR de l'arrêt			DI	SDA	09/01/12	10 000		Oui	Oui	Oui								
13130	58	NIEL		Muret	MUR1220	Mise aux normes PMR de l'arrêt			DI	SDA	09/01/12	10 000		Oui	Oui	Oui								
20370	58	SERO		Muret	MUR1220	Mise aux normes PMR de l'arrêt			DI	SDA	09/01/12	10 000		Oui	Oui	Oui								
20371	58	SERO		Muret	MUR1220	Mise aux normes PMR de l'arrêt			DI	SDA	09/01/12	10 000		Oui	Oui	Oui								
20330	58	VINCENT AUROL		Muret	MUR1118	Mise aux normes PMR de l'arrêt			DI	SDA	09/01/12	10 000		Oui	Oui	Oui								
20331	58	VINCENT AUROL		Muret	MUR1118	Mise aux normes PMR de l'arrêt			DI	SDA	09/01/12	10 000		Oui	Oui	Oui								
						Sous-totaux Muret						160 000								0	0	0	0	
						Sous-totaux Saint-Clair de Rivière						0								0	0	0	0	
						Sous-totaux Fonsorbes						0								0	0	0	0	
						Sous-totaux Labastide						0								0	0	0	0	
Z0						Sous-totaux Labastide						0								0	0	0	0	
Y0						Sous-totaux Le Fauga			DM	PAS	01/12/14	10000								0	0	0	0	
						Sous-totaux Le Fauga			DM	PAS	01/12/14	10000								0	0	0	0	
						Sous-totaux Lavernose						0								0	0	0	0	
116						Sous-totaux Lavernose			DM	PAS	01/12/15	10 000								0	0	0	0	
24590	134	Pichère	Avenue de la piscine			Création d'un quai et d'un terminus de référence			DM	PAS	01/12/15	10 000								0	0	0	0	
24501	134	Beaumont	Avenue de la piscine			Création d'un quai et d'un terminus de référence			DM	PAS	01/12/15	10 000								0	0	0	0	
						Sous-totaux Saint-Lys						10 000								0	0	0	0	
						Sous-totaux Saint-Hilaire						0								0	0	0	0	
						TOTAUX GENERAUX						625 000								0	0	0	0	